

**Extrait du Registre des Délibérations
 du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort**

SEANCE DU 14 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 28 février 2025

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
Présents :		
CA Saint-Lô Agglo : M. Valentin GOETHALS, Mme Morgane BUISSON, M. Philippe BRIARD, Mme Virginie METRAL, M. Éric FOLLAIN, M. Dominique QUINETTE, M. Laurent PIEN, M. Pascal LANGLOIS, M. Claude JAVALET, M. Jacques CLAIRAUX, M. Hubert BOUVET (suppléant de M. Jean-Yves LETESSIER), M. Michel SAVARY (suppléant de M. Patrick SIMON)	X	X
CC Villedieu Intercom : M. Pascal RENOUF, M. Charly VARIN	X	X
CC Coutances Mer et Bocage : Mme Corinne CLEMENT, M. Hubert GUILLOTTE, M. Rémi BELLAIL (suppléant de Mme Aurélie GIGAN)		X
CC Côte Ouest Centre Manche : M. Christophe GILLES, M. Damien PILLON		
CC Baie du Cotentin : Mme Céline LAUTOUR, Mme Chantal LELAVECHEF	X	X
Pouvoirs : Mme Marie-Agnès HEROUT a donné pouvoir à Mme Chantal LELAVECHEF (CC Baie du Cotentin) ; Mme Lydie BROTON a donné pouvoir à M. Eric FOLLAIN ; M. Jérôme VIRLOUVET a donné pouvoir à Mme METRAL (Saint-Lô Agglo)		
Excusés : M. Hubert LHONNEUR, Mme Valérie MILLOT, M. Michel LEBLANC (CC Baie du Cotentin) ; M. Emmanuel LUNEL, M. Antoine AUBRY, M. Denis LECLUZE, Mme Sylvie LEBLOND, Mme Evelyne MASSICOT, Mme Nicole GODARD (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Loïck ALMIN (CC Côte Ouest Centre Manche) ; M. Michel LHULLIER, M. Samuel PACEY, M. Jean LE BEHOT, M. Serge BOSSARD (Villedieu Intercom)		
Nb de délégués en exercice : 38		
Nb de délégués titulaires présents : 18		
Nb de délégués suppléants présents : 3		
Nb de pouvoirs : 3		
Nb de votants : 24		

M. Pascal LANGLOIS a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2025-14 : Modification du tableau des effectifs

VU le code général de la fonction publique,

VU la délibération du Comité Syndical du 8 décembre 2023 approuvant le tableau des effectifs,

VU les délibérations votées depuis cette date et créant des postes,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 6 mars 2025,

Le Président présente un tableau d'effectif modifié et propose de supprimer :

- 1 poste d'attaché,
- 1 poste d'adjoint administratif Ppal 1ère classe,
- 1 poste d'adjoint administratif Ppal 2ème classe,
- 2 postes d'adjoint administratif,
- 1 poste d'ingénieur,
- 1 poste d'agent de maîtrise principal,
- 1 poste d'agent de maîtrise,
- 6 postes d'adjoint technique principal 2ème classe,
- 1 poste d'adjoint technique territorial.

Ce nouveau tableau s'établit ainsi comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS					
Filière	Cadre d'emploi	Grade	Nombre de postes Créés	Nombre de postes Occupés	Postes disponibles
Administrative	Attaché	Attaché	0	0	0
	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	2	2	0
		Rédacteur principal 2ème classe	1	1	0
		Rédacteur	1	1	0
	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Ppl 1re classe	0	0	0
		Adjoint Administratif Ppl 2è classe	2	2	0
		Adjoint Administratif	2	2	0
Technique	Ingénieur	Ingénieur Principal	2	2	0
		Ingénieur	1	1	0
	Technicien	Technicien	3	3	0
	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise Principal	2	2	0
		Agent de Maîtrise	1	1	0
	Adjoint technique	Adjoint Technique Ppl 1ère classe	19	18	1
		Adjoint Technique Ppl 2ème classe	13	13	0
		Adjoint Technique	28	27	1
			77	75	2

Ceci exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical approuve le tableau des effectifs ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance,

Le 14 mars 2025

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Pascal LANGLOIS



Le Président,

Laurent PIEN

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **27 MARS 2025**

Mis en ligne le : **28 MARS 2025**

